

1^{er} 76^{re} 1824
14 Aout 1822

BUREAU

De 1822, Baye St. Antoine, 14 Aout.

LE quatorze d'Août mil-huit-cent-vingt-deux, en conséquence d'une lettre circulaire, écrite à Messieurs les Procureurs par le Secrétaire de la Société, en date du juin, même année, par ordre de Monseigneur le Président, convoquant leur Bureau ordinaire au Presbytère de la Baye St. Antoine, se sont assemblés Messrs. Deguise, Girouard, Boucher, Bedard, Rimbault, Desjardins, Maguire, Dénéchaud et Chaboillez Procureurs, en présence desquels, Monseigneur a ordonné la lecture du procès-verbal du Bureau de l'année précédente, laquelle étant faite, il a présenté au Bureau une formule d'agrégation signée par Mr. Baillargeon chapelain de l'église de St. Roch et une autre de Mr. Joseph Aubry chapelain de la même église, lesquels ont été admis pour membres par le Bureau.

Résolu 1^o. qu'en date de ce jour, il sera payé à Mr. Desjardins membre infirme de la Société £15⁰⁰ - par trimestre et d'avance.

2^o. Que Monseigneur le Président est prié de subvenir aux besoins de Mr. De Bruchonville - Membre infirme de la Société, d'ici au prochain Bureau, et de donner à Mr. le Trésorier les ordres nécessaires.

3^o. Le Bureau a procédé à l'élection des officiers de la Société et fait les nominations suivantes. Le Secrétaire Mr. Kelly, Vice-Secrétaire Mr. Bruneau, Trésorier Mr. Desjardins, Vice-Trésorier pour le district de Québec Mr. Girouard, pour le district de Mont-réal Mr. Boucher, et pour celui des Trois-Rivières Mr. Gaudin.

Le Trésorier a fait recette cette année, y compris les arrérages des années précédentes, de la somme de	£ 261 ⁰⁰ 3 ⁰⁰ 8 ^{1/2}
Laquelle ajoutée à ce qu'il y avoit en caisse	£ 592 ⁰⁰ 12 ⁰⁰ 5 ⁰⁰
forme la somme totale de	£ 854 ⁰⁰ 17 ⁰⁰ 13 ⁰⁰
La dépense de cette année est de	£ 822 ⁰⁰ 17 ⁰⁰ 6 ⁰⁰
De sorte qu'il reste en caisse	£ 330 ⁰⁰ 19 ⁰⁰ 12 ⁰⁰

4^o. Attendu que l'argent est devenu plus rare et les contributions moins abondantes, résolu que la pension de Mr. Gaudin sera pour l'année prochaine de £ 50⁰⁰ et celle de Mr. Bruneau de £ 40⁰⁰.

5^o. Résolu qu'une somme de £ 25⁰⁰ sera donnée à Mr. Goyette

6^o Qu'une somme de £ 30⁰⁰ soit remise entre les mains de Monseigneur le Président, pour aider aux Missionnaires de Percé et de Bonaventure.

Fait et passé au Presbytère de la Baye St. Antoine, les jour et an que dessus, et ont signé, lecture faite,

✠ J. O. EV. DE QUEBEC.

Deguise ptre. Girouard ptre. L. J. Desjardins ptre. Ant. Bedard ptre. C. D. Dénéchaud ptre. J. Rimbault ptre. Tho. Maguire ptre. J. B. Boucher ptre.

(Signé au Plumitif) CHABOILLEZ, Ptre. Secr.

Pour vraie copie.

L. J. Desjardins
J. B. Boucher

14 Aout 1822